



Institut Saint-Berthuin
Enseignement secondaire

Adresse : 129 rue du fond
5020 Malonne
Mail : info@isbm.be
Tel : 081/447230
Site : www.isbm.be

Malonne, le 2 juillet 2025

Objet : Rentrée 2025

Madame, Monsieur,
Chers Parents,

Ce courrier a pour objet de vous confirmer l'inscription de votre enfant en deuxième à l'Institut Saint-Berthuin et de vous donner quelques informations pratiques quant à la rentrée 2025.

I. Dates importantes

Lundi 25 août : Rentrée des élèves de 1^{re} année à 9h, accueil des nouveaux élèves à 10h30

Les élèves de première sont accueillis à la salle des fêtes pour vivre une journée de découverte en compagnie de leurs professeurs et de leurs parrains de rhéto.

Les nouveaux élèves de l'établissement seront accueillis de 10h30 à 12h pour faire connaissance avec les lieux, être informés du fonctionnement de l'application Cabanga, de la P90, répondre aux questions, ...

Mardi 26 août :

- Cours pour les élèves de 1^{re} jusque 15h45.
- Rentrée des élèves de 2^e à 8h30, ils sont attendus dans la cour. Les cours se poursuivent pour les élèves jusque 15h45.
- Rentrée des élèves de 3^e et de 4^e à 9h15, ils sont attendus dans la cour. Les Cours se terminent à 15h45.
- Rentrée des élèves de 5^e et de 6^e à 10h15, la fin des cours est prévue à 15h45 pour tous.

Mercredi 27 août : les cours se donnent suivant un horaire transmis aux élèves le jour de la rentrée et particulièrement jusque 11h45 en 1^{re} et 2^e et jusque 12h30 pour les élèves de 3^e à la 6^e.

Jeudi 28 août :

- Les cours sont dispensés suivant un horaire transmis aux élèves le jour de la rentrée et particulièrement jusque 15h45 en 1^{re} et 2^e et jusque 14h45 ou 16h30 pour les élèves de 3^e à la 6^e.
- A 13h15, rentrée des élèves de 7^e préparation aux études supérieures en math et en sciences.

Vendredi 29 août : les cours se donnent jusque 15h45 suivant un horaire transmis aux élèves le jour de la rentrée.

Vendredi 05 septembre : une rencontre avec les parents et un souper sont prévus à partir de 17h30, selon un horaire qui vous sera communiqué à la rentrée. Les parents seront attendus par classe, les titulaires se présenteront et les différents professeurs préciseront leurs exigences ainsi que les grandes lignes de leurs programmes respectifs. Ce sera ainsi l'occasion de mieux nous connaître.

II. Informations générales :

Horaire des semaines suivantes en 2^e :

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi : cours de 8h30 à 15h45
- Mercredi : cours de 8h30 à 11h45

L'école est ouverte le lundi-mardi-jeudi et vendredi entre 7h30 et 17h et le mercredi entre 7h30 et 13h. La surveillance des lieux par les éducateurs débute tous les jours à 8h.

Les vendredis, de 14h15 à 15h45 sont organisés des parcours de découverte-remédiation et dépassement selon les besoins de chacun ou les choix de l'élève ou des professeurs (remédiation), ce sont les activités de P90 annoncées, obligatoires pour tous.

Plateforme CABANGA :

Lors de l'inscription de votre enfant, vous avez autorisé l'école à lui créer une adresse mail, elle sera effective à la rentrée prochaine, il en recevra le code d'accès. Elle est construite, comme pour tous les membres de l'établissement, sur la base suivante : première lettre du prénom — point — nom de famille@isbm.be. Par exemple, comme je me nomme Maryline André, mon adresse mail de contact est m.andre@isbm.be

Au départ de cette adresse, il pourra consulter son journal de classe, ses devoirs à réaliser, les résultats de ses évaluations. Idéalement, tous les élèves devraient consulter leur Cabanga et leurs mails une fois par jour. En tant que parents, vous aurez également accès, au départ de votre adresse mail personnelle, à de nombreuses informations : journal de classe, devoirs et leçons, résultats des évaluations, bulletins, dates d'absences de vos enfants (pour les justificatifs), remarques pédagogiques et disciplinaires, rendez-vous aux réunions de parents ...

Sorties à midi

Au premier degré, nous n'octroyons une autorisation de sortie sur le temps de midi qu'aux seuls élèves qui rentrent dîner chez eux. Une fiche d'identité sera transmise à votre enfant par l'éducatrice, Madame Lantin en 2^e, elle sera à vérifier, à corriger et/ou à compléter au plus vite, vous pourrez y noter cette demande de retour pendant le temps de midi et/ou lors de l'absence d'un professeur en début et fin de journée.

Restauration scolaire

Le service de restauration scolaire est assuré, il propose des snacks : pâtes, sandwiches, potages, salades ...

Règlement d'Ordre Intérieur (R.O.I)

Le règlement a été réécrit lors d'une collaboration entre les élèves, les professeurs et les éducateurs. Je vous invite à le consulter dès que possible sur le site internet de l'école. N'oublions pas la raison de la présence des jeunes en milieu scolaire, le travail scolaire. Il est donc essentiel que chacun fasse preuve d'un comportement adéquat, que chacun dispose de son matériel, qu'il soit en ordre et réalise les devoirs et préparations demandés. Si des manquements sont constatés, des sanctions seront prises, elles seront en adéquation avec les erreurs commises.

GSM et appareils connectés (voir R.O.I)

Cette année, le règlement d'ordre intérieur sera modifié, il intégrera **l'interdiction de l'utilisation du GSM (et des appareils connectés) à des fins récréatives** dans l'enceinte de l'école et aux abords de celle-ci. Les GSM doivent être rangés éteints dans le fond du cartable (ne pas être visibles), les montres connectées (dont l'utilisation n'est jamais pédagogique) ne peuvent être utilisées que pour lire l'heure.

Au cas où votre organisation familiale était modifiée, vous pouvez toujours laisser un message sur le GSM s'il doit être lu à la sortie de l'enceinte ou téléphoner au secrétariat et laisser un message (081/44.72.30), il sera transmis. Tout GSM utilisé sans autorisation préalable donnera lieu à une sanction. Aussi, n'oubliez pas que les élèves sont responsables de leur matériel, seules les assurances familiales fonctionnent en cas de détérioration ou de perte de ces différents appareils.

Manuels scolaires - frais de photocopie et activités

Les manuels scolaires sont listés sur le site « Rent-a-book » (à partir du 8 juillet). Pour les trouver, vous devez sélectionner la province, l'école, l'année de votre enfant (en l'occurrence la deuxième). Vous trouverez la liste de livres utilisés derrière l'onglet deuxième commune, les livres de néerlandais et d'anglais sont à sélectionner de manière indépendante. Tous les livres sont proposés à l'achat et certains le sont à la location (quand on ne doit pas écrire comme dans un cahier). Vous pouvez prendre note des coordonnées des livres et vous les procurer où vous souhaitez, Rent-a-book est un service que vous pouvez activer sans obligation.

Il est toutefois essentiel que les livres soient en possession des jeunes le plus rapidement possible pour permettre un travail efficace dès le début de l'année. **Pour une livraison à l'école, il faut prévoir de les commander avant le 01/08.**

Vous trouverez au verso de cette feuille la liste du petit matériel et des dépenses prévisibles pour l'année scolaire 2025-2026.

La facturation des frais supplémentaires (photocopies, sorties scolaires, activités à l'école, ...) est réalisée trimestriellement, vous recevrez par mail une facture vers le 20 décembre, une autre vers le 20 mars et une dernière vers le 30 juin de façon à répartir les charges sur l'année. Elle devra être honorée dans les quinze jours.

En souhaitant à votre enfant d'excellentes vacances, une bonne rentrée et une année scolaire heureuse au sein de notre communauté éducative, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, chers Parents, en notre entier dévouement.

M. André
Directrice

P.S. : Ces informations se trouveront également sur le site Internet de l'école (www.isbm.be) ; en cas de besoin, nous y ferons figurer également les compléments d'information nécessaires.

	FRANÇAIS	MATH	RELIGION	EDM	SCIENCES	LM1	DESSIN	AC. LATIN	AC. SOC.ECO	AC.MUSIQUE	AC INFO	AC TEX	
Crayon gris ou porte mine – taille crayon - gomme	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		X	
Crayons de couleur	X	X	X	X	X		X			X		X	
Marqueurs de couleur	X		X	X			X			X		X	
Stylo à bille bleu	X		X	X	X	X		X	X	X		X	
Stylo à bille 4 couleurs	X		X	X	X	X		X	X	X		X	
Stylo encre ou gel effaçable et cartouches	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		X	
Latte	X	X	X	X	X		X			X		X	
Equerre aristo		X			X								
Compas et mines		X											
Ciseaux	X		X	X	X		X			X		X	
Colle	X		X	X	X		X			X		X	
Effaceur	X	X	X	X	X	X		X	X	X		X	
Tipp ex	X	X	X	X	X	X		X	X	X		X	
Calculatrice scientifique		X		X	X								
Dictionnaire de poche	X												
Bescherelle conjugaison	X												
Classeur à partager avec d'autres cours	X	X	X	X	X			X	X		X	X	
chemises en plastique	X	10		20	5		10						
Intercalaires	4	X	2	6	2			4				1	
Porte vues (150 vues)						2							
Farde à devis							1						
Farde à rabat							1						
Cahier A4										X			
Bloc de feuilles de dessin (200 g)							X						
Bloc de feuilles lignées A4	X		X			X						X	
Bloc de feuilles quadrillées A4	X	X		X	X								
Bloc de feuilles quadrillées A5				X									
Clé USB (8Go)											X		

Facultatif : un agenda personnel pour noter les devoirs et les contrôles, bilans

Tenue pour le cours d'éducation physique :

- Short foncé (sport ou collant)
- T-shirt au nom de l'école (de l'an dernier ou commandé en septembre – 5€)
- 1 Paire de chaussures multisport

Romans à lire en français : la liste sera communiquée par le professeur et comportera 4 à 6 livres (en fonction de la difficulté)

Organisations extraordinaires obligatoires liées au projet d'établissement en fonction des décisions CNS :

- Voyage à Ambleteuse encadré par les professeurs (environ 330 €)
- Spectacle musical (10€)
- Sortie culturelle en fonction des possibilités offertes (FIFF par exemple)
- Journée des AC : excursion en fonction des projets (environ 30€)
- AC TEX : activité (environ 15 €)